

À une séance EXTRAORDINAIRE du Conseil de la municipalité du Village de Pointe-Fortune, tenue le 24 mai 2018, à 19h30, au local ordinaire des séances du Conseil, sont présents mesdames les conseillères Christiane Berniquez, Marie-France Daoust, et messieurs les conseillers, Claude Trudel, Gilles Deschamps et Kenneth Flack tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Bélanger.

Madame la conseillère Guylaine Charlebois est absente.

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier assiste à la rencontre et agit comme secrétaire.

L'AVIS DE CONVOCATION a été transmis tel que prescrit par la Loi à tous les membres du conseil municipal du Village de Pointe-Fortune.

Assistance : Aucun citoyen

**Résolution numéro 18-05-116**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Gilles Deschamps propose, appuyé par madame la conseillère Christiane Berniquez, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 18-05-117**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA PRÉPARATION D'UNE PLATE-BANDE PRÈS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT la résolution 18-05-107 adoptée lors de la réunion ordinaire du 7 mai 2018, par laquelle le conseil donnait le mandat au directeur général d'aller en appel d'offres pour l'agrandissement du stationnement, l'ajout d'un trottoir en asphalte, l'aménagement d'une plate-bande et l'élargissement de l'escalier du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues en mai 2018 pour le contrat pour la préparation d'une plate-bande près du centre communautaire;

**Soumissionnaires**

**PRIX (taxes en sus)**

Les Pavages Asphaltech Inc.	810.00\$
P.E. Charette Inc.	880.00\$
Les Pavages Théorêt Inc.	750.00\$

CONSIDÉRANT QUE Les Pavages Théorêt Inc. est le plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée est conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christiane Berniquez,  
APPUYÉE par madame la conseillère Marie-France Daoust,

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil octroie à Les Pavages Théorêt Inc., le contrat pour la préparation d'une plate-bande près du centre communautaire; au coût de 750.00\$, taxes en sus.

Que la présente résolution tient lieu de contrat qui liera les deux parties.

Un montant de 2 625.00\$ avait été prévu au budget 2018 pour l'acquisition d'oriflammes, la dépense sera affectée à ce montant au lieu de l'acquisition d'oriflammes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 18-05-118

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ESCALIER DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT la résolution 18-05-107 adoptée lors de la réunion ordinaire du 7 mai 2018, par laquelle le conseil donnait le mandat au directeur général d'aller en appel d'offres pour l'agrandissement du stationnement, l'ajout d'un trottoir en asphalte, l'aménagement d'une plate-bande et l'élargissement de l'escalier du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue en mai 2018 pour le contrat pour l'agrandissement de l'escalier du centre communautaire;

Soumissionnaire

PRIX (taxes en sus)

Soudure St-Denis Inc.

750.00\$

CONSIDÉRANT QUE Soudure St-Denis. est le plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée est conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Trudel,  
APPUYÉ par madame la conseillère Marie-France Daoust,

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil octroie à Soudure St-Denis Inc., le contrat pour l'agrandissement de l'escalier du centre communautaire; au coût de 750.00\$, taxes en sus.

Que la présente résolution tient lieu de contrat qui liera les deux parties.

Un montant de 2 625.00\$ avait été prévu au budget 2018 pour l'acquisition d'oriflammes, la dépense sera affectée à ce montant au lieu de l'acquisition d'oriflammes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 18-05-119

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT la résolution 18-05-107 adoptée lors de la réunion ordinaire du 7 mai 2018, par laquelle le conseil donnait le mandat au directeur général d'aller en appel d'offres pour l'agrandissement du stationnement, l'ajout d'un trottoir en asphalte, l'aménagement d'une plate-bande et l'élargissement de l'escalier du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues en mai 2018 pour le contrat pour l'agrandissement du stationnement et l'aménagement d'un trottoir au centre communautaire;

Soumissionnaires

PRIX (taxes en sus)

Les Pavages Asphaltech Inc.

5 393.60\$

Les Pavages Théorêt Inc.

4 900.00\$

CONSIDÉRANT QUE Les Pavages Théorêt Inc. est le plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée est conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gilles Deschamps,  
APPUYÉ par madame la conseillère Christiane Berniquez,

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil octroie à Les Pavages Théorêt Inc., le contrat pour l'agrandissement du stationnement et l'aménagement d'un trottoir au centre communautaire; au coût de 4 900.00\$, taxes en sus.

Que la présente résolution tient lieu de contrat qui liera les deux parties.

La dépense sera affectée au surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 18-05-120**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE BORDURE DE PAVÉ-UNI POUR LA PLATE-BANDE PRÈS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT la résolution 18-05-107 adoptée lors de la réunion ordinaire du 7 mai 2018, par laquelle le conseil donnait le mandat au directeur général d'aller en appel d'offres pour l'agrandissement du stationnement, l'ajout d'un trottoir en asphalte, l'aménagement d'une plate-bande et l'élargissement de l'escalier du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues en mai 2018 pour la fourniture de bordure de pavé-uni pour la plate-bande près du centre communautaire;

<u>Soumissionnaires</u>	<u>PRIX (taxes en sus)</u>
Béton Richer	354.60\$
Montréal brique et pierre Inc.	172.80\$

CONSIDÉRANT QUE Montréal brique et pierre Inc. est le plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée est conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gilles Deschamps,  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Kenneth Flack,

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil octroie à Montréal brique et pierre Inc., le contrat pour la fourniture de bordure de pavé-uni pour la plate-bande près du centre communautaire; au coût de 172.80\$, taxes en sus.

Que la présente résolution tient lieu de contrat qui liera les deux parties.

Un montant de 2 625.00\$ avait été prévu au budget 2018 pour l'acquisition d'oriflammes, la dépense sera affectée à ce montant au lieu de l'acquisition d'oriflammes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 18-05-121**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN RÉSERVOIR POUR BORNES-SÈCHE SUR LE RUE TISSEUR**

CONSIDÉRANT la résolution 18-02-41 adoptée lors de la réunion ordinaire du 5 février 2018, par laquelle le conseil donnait le mandat au directeur général d'aller en appel d'offres pour la fourniture, l'excavation et l'installation d'un réservoir pour la borne-sèche de la rue Tisseur.;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues en date du 16 mai 2018 pour la fourniture d'un réservoir pour bornes-sèche;

<u>Soumissionnaires</u>	<u>PRIX (taxes en sus)</u>
Granby Composites	39 583.77\$
L'Arsenal	42 650.00\$

CONSIDÉRANT QUE Granby Composites est le plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée est conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gilles Deschamps,  
APPUYÉ par madame la conseillère Marie-France Daoust,

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil octroie à Granby Composites, le contrat pour la fourniture d'un réservoir pour bornes-sèche; au coût de 39 583.77\$, taxes en sus.

Que la présente résolution tient lieu de contrat qui liera les deux parties.

Un montant à cet effet est prévu au budget 2018

POUR 4 Claude Trudel  
Christiane Berniquez  
Marie-France Daoust  
Gilles Deschamps

CONTRE 1 Kenneth Flack

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**PÉRIODE DE QUESTION (portant sur les points à l'ordre du jour)**

Aucune question.

**Résolution numéro 18-05-122**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés monsieur le conseiller Gilles Deschamps propose la levée de la séance à 19h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
François Bélanger, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Charles Filion, directeur général